

Les PME socle de développement économique en Algérie: Réalité ou mythe?

The SMEs as a foundation for economic development in Algeria: reality or myth?

Malek MERHOUN¹, Imane BENHALIMA^{2,*}

¹ MCA, Ecole Supérieure de Commerce (ESC) – Kolea, etd_benhalima@esc-alger.dz

² Dr, Ecole Supérieure de Commerce (ESC) – Kolea, esc.master.dr.merhoun.malek@gmail.com

Received: 30/10/2019; **Revised:** 13/11/2019; **Accepted:** 31/12/2019

Résumé: Dans un contexte économique difficile, l'Algérie a opté pour la relance économique du secteur hors hydrocarbures à travers une série de réformes visant la promotion des PME qui présentent l'une des forces principales de développement économique. Notre article vise à montrer la réalité de la contribution des PME au développement économique de notre pays. L'analyse de l'apport de ces PME algériennes, montre qu'elles contribuent réellement à la création d'emplois et au développement économique, mais elles présentent un degré d'intégration limité et restent peu développées en raison de multiples contraintes et handicaps structurels qui pèsent sur leur épanouissement

Mots Clés : Les Petites et Moyennes Entreprises (PME), PME en Algérie, le produit intérieur brut, la valeur ajoutée, création d'emploi, développement économique.

Codes de classification JEL : G23, G28, E24, O10.

Abstract: In a difficult economic context, Algeria opted for the economic revival of the non-hydrocarbon sector through a series of reforms for the promotion of SMEs which represent one of the main forces of economic development because of their contribution to job creation and wealth. Our article aims to show the reality of the contribution of SMEs to the economic development of our country. The analysis of the contribution of Algerian SMEs, show that these SMEs really contribute to job creation and economic development, but they have a limited degree of integration and remain underdeveloped due to multiple constraints and structural handicaps that weigh on their development

Key Words: Small and Medium Enterprises (SMEs), SMEs in Algeria, gross domestic product, added value, job creation, economic development

JEL Classification codes : G23, G28, E24, O10.

* BENHALIMA Imane, e-mail: Drbenhalimaimane@gmail.com

I- Introduction :

Depuis les années quatre-vingt, caractérisées par la crise qui a touché l'économie mondiale, la grande entreprise a connu une grande difficulté. Une telle situation a conduit à l'échec de l'expérience des grandes entreprises et place le secteur des PME comme le moyen le plus efficace pour la relance économique¹. En effet, le sujet des PME ne cesse d'être d'actualité depuis les années 1980, car grâce à leur statut dynamique qui prend en considération les caractéristiques et les changements de l'environnement dans lesquelles elles évoluent, ces PME sont considérées comme une cellule de richesse, une source de satisfaction aux besoins économiques et sociaux en matière de développement régionale, d'absorption de chômage, de croissance économique, et enfin, de développement économique. Ainsi, les PME sont une composante principale du tissu économique de la plupart des économies, qu'elles soient développées ou en voie de développement. Par exemple, dans les économies de l'OCDE, les petites et moyennes entreprises (PME) représentent plus de 95 % de l'ensemble des entreprises et 60 à 70 % de l'emploi². Dans l'Union européenne, 99 % de toutes les entreprises sont également des PME qui fournissent 65 millions d'emplois.

Aussi, sur les 3,7 millions d'entreprises Britanniques, 99% étaient des petites entreprises représentant 43% de l'emploi du secteur privé et 36% de son chiffre d'affaire³. En France, les PME représentent en effet 6 % du nombre total d'entreprises et 34,4 % de l'emploi total français et enfin elles représentent 32 % de la valeur ajoutée. En Allemagne le pourcentage des PME est de 17,6 % du nombre total d'entreprises et leur poids dans la valeur ajoutée est plus important en Allemagne 39 %⁴. Au Canada, les PME représentent 99,7 % des entreprises canadiennes, et emploient un peu plus de 9 Canadiens sur 10 qui travaillent dans le secteur privé⁵. Au Maroc, les PME représentent environ 98% du tissu productif et constituent le centre névralgique de l'économie Marocaine⁶. En Egypte, les PME constituent plus de 80 % du tissu d'entreprises et leur contribution au PIB est environ les 25 %⁷.

En Algérie, comme dans d'autres pays, les PME constituent la grande partie du tissu économique. Les statistiques disponibles sur le secteur de la PME en Algérie indiquent que ces entreprises assurent une place de plus en plus importante dans la structure économique nationale ou ces dernières représentent près de 95 % du tissu des entreprises et jouent un rôle important avec 56% de la population active, 52% du total de la production du secteur privé hors hydrocarbures et près de 35% de la valeur ajoutée⁸. C'est pour cela, plusieurs programmes et structures d'encouragement et d'aide des PME ont été créés en Algérie comme tous les pays du monde à l'égard de ce secteur. Donc, vu que les PME sont considérées comme étant l'une des forces principales du développement économique dans les pays développés ou les pays en voie de développement en raison de leur contribution à la création de la richesse et d'emplois et vu leur importance en Algérie en particulier, nous retiendrons la problématique suivante : **Est-ce que les PME Algériennes contribuent réellement au développement économique ?** Et pour répondre à cette question centrale, notre article cherche à connaître la place des PME en Algérie et à voir si elles contribuent réellement au développement économique en Algérie.

Donc, cette étude est basée sur l'approche descriptive et analytique à la fois, car elle va montrer, en premier lieu, la place des PME en Algérie, après elle va vérifier si ces PME contribuent réellement au développement économique en Algérie en utilisant les différentes données statistiques disponibles. Et pour répondre à notre question centrale, nous allons aborder premièrement le cadre théorique de la Petite et Moyenne Entreprise à travers ses définitions, son importance et enfin, les différents dispositifs d'aides dédiés au développement des PME en Algérie. Ensuite, nous allons présenter un aperçu global de la place des PME en Algérie. Et enfin, nous allons montrer si ces PME contribuent réellement au développement économique en Algérie ou non.

I.1. Le cadre théorique de la Petite et Moyenne Entreprise :

Les PME ne se caractérisent par aucune définition unique. La définition statistique de la PME varie d'un pays à l'autre. On tient généralement compte de la valeur du chiffre d'affaire et/ou de la valeur des actifs ou du nombre des effectifs employés. Un grand nombre des pays membres de l'OCDE prennent en considération la deuxième variable à savoir le nombre d'effectifs. Ils la fixe à 200 ou 250 personnes, à l'exception du Japon qui a adopté une autre barre (300 salariés) et les Etats-Unis à 500 salariés⁹.

I.1.1. Définition de la Petite et Moyenne Entreprise (PME).

A ce jour, les définitions des PME diffèrent d'un pays à l'autre, donc, il n'existe pas de définition unique ou unitaire de la PME dans le monde ; ce qui rend parfois les comparaisons difficiles. C'est pour cela, Julien & Morel considèrent que la PME est un concept flou dont les définitions varient¹⁰.

En effet, les PME sont définies en fonction de différents critères, tels que les différents secteurs, le nombre de travailleurs employés, le volume de la production ou des ventes, la valeur des actifs employés et même l'utilisation de l'énergie. De plus, elles peuvent être basées sur l'histoire et la situation économique d'une nation. Par exemple, l'Allemagne définit une PME comme ayant moins de 500 employés tandis que la Corée du Sud classe une PME comme ayant moins de 1000 employés¹¹. C'est précisément pour cette raison que la commission des Communautés Européennes a décidé d'harmoniser la définition de la PME à l'échelle des pays membres. Le Journal Officiel des Communautés Européennes, du 30 avril 1996, définit la PME comme une entreprise indépendante financièrement, employant moins de 250 salariés avec un chiffre d'affaire plafonné à 40 millions d'euro¹².

Après, une définition plus achevée est proposée par la commission européenne qui voit que la catégorie des PME est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaire n'excède pas 50 millions d'euros et avec un total de bilan qui est plafonné à 43 millions d'euros, comme le montre le tableau n° 01. Mais, la focalisation sur ces critères seulement n'est pas suffisante, puisqu'il faut toujours essayer de tenir compte de différents critères comme la définition proposée par le rapport Bolton (1971), qui fut à l'origine de la reconsidération des PME par l'économie industrielle en Angleterre, et qui a retenu les trois critères suivants: le fait que l'entreprise soit gérée par son propriétaire d'une manière personnelle, la PME détient une part de marché relativement restreinte, et enfin, le critère d'indépendance, c'est-à-dire elle est non intégrée dans une grande structure et ses propriétaires prennent leurs décisions sans contrôle extérieur¹³. De plus, la Confédération Générale du patronat des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) a vu la PME comme l'entreprise où le dirigeant possède la plus grande partie des parts, c'est-à-dire dans laquelle il fait preuve d'un engagement patrimonial important¹⁴.

En Algérie, la Petite et Moyenne Entreprise est définie par la loi n° 01-18 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la Petite et Moyenne Entreprise (PME) quel que soit son statut juridique, comme une entreprise de production de biens et/ou de services: Employant une (1) à (250) personnes ; Dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de Dinars; Et qui respecte les critères d'indépendance. Une entreprise indépendante est celle dont le capital ou les droits de vote ne sont pas détenus à 25% et plus par une autre entreprise ou conjointement par plusieurs autres entreprises ne correspondant pas elles même à la définition de la PME¹⁵. Cette définition a été modifiée par la loi n°17-02 du 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise qui modifie les critères de définition de la PME adoptés par la loi précédente, en définissant la petite et moyenne entreprise, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services employant une (1) à deux cent cinquante (250) personnes (employés salariés à temps plein pendant une année); et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas quatre (4) milliards de dinars algériens ou dont le total du bilan annuel n'excède pas un (1) milliard de DA; et qui respecte le critère d'indépendance cité précédemment¹⁶.

I.1.2. L'importance des Petites et Moyennes Entreprises.

Les PME sont socialement et économiquement importantes. Elles constituent une source essentielle d'esprit d'entreprise et d'innovation¹⁷. Aussi, ces PME forment l'armature de toutes les économies et constituent une source essentielle de croissance économique, de dynamisme et de flexibilité aussi bien dans les pays industrialisés avancés que dans les économies émergentes et en développement¹⁸. Ceci est confirmé par Wtterwulghé qui voit que les PME jouent un rôle important dans la mise sur le marché de techniques ou de produits innovants, et aussi dans la promotion d'une croissance économique viable et la création d'emplois, tout en contribuant au capital social, culturel et environnemental des nations.

Pour Wtterwulghé, « La petite dimension semble particulièrement apte à contribuer à la création d'emplois et à diffuser les progrès technologiques. Elle renouvelle aussi le tissu industriel »¹⁹. D'autres ajoutent qu'elles sont des véritables protagonistes du développement économique car elles ont des vertus spécifiques reconnues universellement au regard de leur poids dans la création d'emplois et de richesses et dans la production de biens et de services, et enfin, de leur capacité d'adaptation aux crises et aux chocs exogènes²⁰. De même, le rôle des PME est bien reconnu dans d'autres pays comme le Japon, la Corée et toutes les autres économies industrialisées en termes de réduction de la pauvreté, d'amélioration du bien-être de la société et de création d'emplois²¹.

Donc, les PME jouent un rôle important dans le processus de création d'emplois²². Par exemple, dans la majorité des économies en développement et émergentes, plus de 50% de la création totale d'emplois dans le secteur privé peut être attribuée à la taille des entreprises de moins de 100 employés. Au niveau des entreprises individuelles, les données montrent que le taux de croissance de l'emploi tend à diminuer avec la taille de l'entreprise. Cela implique que les taux de croissance de l'emploi sont les plus élevés pour les plus petites entreprises²³. Enfin, et sur la base d'un échantillon de 47 745 entreprises dans 99 pays, recensées sur la période 2006-2010. Ayyagari et al, constatent que non seulement les PME emploient le plus grand nombre de personnes, mais qu'elles génèrent aussi le plus grand nombre d'emplois. Ils ont trouvé que dans les pays de leur échantillon, les PME de 250 salariés ou moins génèrent 86,01% des emplois²⁴.

I.1.3. Les différents dispositifs d'aides dédiés au développement des PME.

Une véritable volonté politique de promotion des petites et moyennes entreprises en Algérie est traduite par la loi d'orientation et de promotion des PME de 2001 qui offre de nombreux avantages et facilités, à savoir la création d'entreprise par le biais des dispositifs CNAC, ANGEM, ANSEJ et ANDI.

I.1.3.1. La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC).

La CNAC qui a été initialement créé pour prendre en charge les chômeurs licenciés des entreprises publiques, se transforma en 2004 en dispositif œuvrant à soutenir les chômeurs porteurs de projet d'investissement²⁵. Donc, elle prend en charge le dispositif de soutien à la création et l'extension d'activités réservées aux chômeurs promoteurs de 30 -50 ans, ayant perdu leur emploi et elle vise à évaluer et à valoriser l'expérience professionnelle des futurs promoteurs en situation d'absence de justificatif de qualification (certificat de qualification, diplôme ou certificat de travail)²⁶. Aussi, elle offre un accompagnement pour les promoteurs et inclue un système de prêt (prêt initial à taux 0 et prêts à taux bonifié), un fond de caution mutuelle couvrant 70% du crédit consenti par la banque, bonification des taux d'intérêts pour les prêts bancaires, la réduction des droits de douanes, l'exonération fiscale et parafiscale, et enfin, un apport personnel de 1 à 2% seulement de cout total de projet, et un prêt non rémunéré (sans intérêts) de 28 à 29% de la part de la CNAC²⁷.

I.1.3.2. Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit (ANGEM).

Elle développe un dispositif (le micro crédit), destiné à tout citoyen de plus de 18 ans sans revenus ou disposant de revenus instables et irréguliers ainsi que les femmes au foyer, visant le développement des capacités individuelles des personnes à s'auto prendre en charge en créant leur propre activité. Le Micro Crédit est un prêt permettant l'achat d'un petit équipement (Apport

personnel de 1% du coût global fixé à 1 million DA, financement bancaire 70% et un prêt non rémunéré (sans intérêts) de 29% de la part de l'ANGEM) et des matières premières (financement à 100% pour un coût global ne dépassant pas 100 000 DA) de démarrage pour exercer une activité ou un métier²⁸.

I.1.3.3. Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ).

C'est une institution publique créée en 1996, qui est réservée aux jeunes chômeurs (19-35ans) porteurs des projets de création d'entreprise dont le coût global ne dépasse pas les 10 Millions DA, et qui est chargée de l'encouragement, soutien et de l'accompagnement à la création d'entreprise. Elle propose deux formules de financement, soit Mixte : Apport personnel (qui est égale à 1 à 2% du coût global du projet) + Financement ANSEJ (prêt non rémunéré de 28 à 29% du coût global du projet), soit Triangulaire : qui ajoute à ces deux modes de financement le financement bancaire (70% du coût global du projet). Elle offre aussi plusieurs avantages : Bonification des intérêts bancaires, Avantages fiscaux (exonération de TVA et abattement sur les droits de douane en phase de réalisation et exonération d'impôts en phase d'exploitation)²⁹.

I.1.3.4. L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI).

A partir de 2001, l'ANDI va remplacer l'APSI, Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement qui fut créée en 1993. Elle est une institution gouvernementale qui a pour mission la facilitation, la promotion et l'accompagnement de l'investissement et de la création d'entreprise à travers des régimes d'incitation qui s'articulent essentiellement autour de mesures d'exonération et de réduction fiscale. Deux régimes d'avantages sont prévus : soit le régime général qui s'applique aux investissements courants réalisés en dehors des zones à développer ; soit le régime dérogatoire qui s'applique aux investissements courants réalisés dans les zones à développer et à ceux présentant un intérêt particulier pour l'Etat³⁰.

I.1.3.5. L'agence nationale de développement de la PME (ANDPME).

Afin d'améliorer l'environnement des entreprises de petite taille et afin de promouvoir leur développement, un programme de mise à niveau cofinancé par l'Union Européenne en l'année 2000 est mis en place et il a conduit à la création de l'Agence Nationale de Développement de la PME (ANDPME)³¹ par décret exécutif N° 05 165 du 03 mai 2005. Cette agence est sous tutelle du Ministère de l'industrie de la PME et de la promotion de l'investissement, et elle a été chargée de la mise en œuvre du programme national de mise à niveau, doté d'un budget de 386 milliards de DA au profit de 20 000 PME algériennes³². Aussi, des structures visant l'encouragement et l'aide des PME ont été créées comme les fonds de garantie des PME (FGAR) qui a été créé, en application des dispositions de l'article 14 de la loi n° 01-18 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001, et par le décret exécutif n° 02-373 du 6 Ramadhan 1423 correspondant au 11 novembre 2002 portant création et fixant les statuts du fonds de garantie des crédits à la petite et moyenne entreprise. Ce fond a pour mission : D'intervenir dans l'octroi de garanties en faveur des PME réalisant des investissements en matière de création d'entreprise, rénovation des équipements, extension de l'entreprise, et prise de participation ; De se prononcer sur l'éligibilité des projets et les garanties demandées ; De suivre les risques découlant de l'octroi de la garantie du fond ; D'assurer le conseil et l'assistance technique en faveur des PME bénéficiaires de la garantie du fond, etc....³³.

Après avoir donné des définitions du concept de la Petite et Moyenne Entreprise ainsi que son importance dans l'économie et après avoir rémunéré les différents programmes et mesures d'aides dédiés au développement des PME, nous allons présenter dans le point suivant un aperçu global de la place des PME en Algérie.

I.2. Aperçu global sur la place des PME en Algérie.

Les statistiques disponibles sur le secteur des PME indiquent que ces entreprises occupent une place de plus en plus importante dans la structure économique nationale. La population globale des PME en 2017 a dépassé la barre d'un million d'entreprises avec une prédominance des très petites entreprises du secteur privé soit 1074503 entités, tous statuts confondus. Avec un total de 73.314 nouvelles PME enregistrées durant cette année. L'accélération des créations d'entreprises a atteint

un taux de croissance annuel de l'ordre de 5,07%³⁴. Cet essor s'explique notamment par les différents dispositifs mis en place par l'Etat depuis une dizaine d'années, en matière d'aide à la création, de financement, de mise à niveau et l'amélioration de la compétitivité des PME. Ainsi, à partir l'année 2009, le nombre des PME a augmenté considérablement comme le montre le tableau n° 02.

D'après le tableau, nous pouvons dire à première vue que le nombre des PME a globalement et considérablement évolué dans le temps. Les statistiques disponibles indiquent que plusieurs PME ont été créées, suite à la loi d'orientation sur les PME en 2001. Et durant cette période, la population de PME a connu une évolution remarquable en termes de nombre, ou elle a enregistré un nombre de 1074503 PME à la fin de l'année 2017 contre 625069 PME l'année 2009. Cette évolution revient à la création de plusieurs agences d'aides pour la promotion des PME, telles que l'ANSEJ, l'ANDI, l'ANGEM et la CNAC qui s'est vu confiée un rôle important, celui d'aide à la création d'entreprises. En plus de ces agences, il y'a eu la création d'une agence chargée de la mise à niveau des entreprises, dénommée ANDPME et les fonds de garantie des PME (FGAR). Aussi, nous remarquons que le développement du tissu national des PME s'est réalisé grâce au développement remarquable du secteur privé qui a connu une hausse immense pendant la période allant de l'année 2009 jusqu'à l'année 2016, passant de 625069 entreprises en 2009 à 1074503 entreprises en fin de 2017. En revanche, le nombre des PME publiques a diminué de 324 entreprises sur cette période, ou il a été passé de 591 entreprises en fin 2009 à 267 entreprises en fin de l'année 2017. Il est clair que cette diminution en nombre des PME publiques, résultent d'un fait économique, marqué par la restructuration et la réorganisation du secteur public dont la privatisation des entreprises est un élément majeur. Cette évolution de nombre des PME privées et publiques et leurs parts par rapport au nombre total des PME est montrée dans la figure n° 01.

Nous pouvons confirmer d'après ces figures, et après le calcul du pourcentage de la part moyenne des PME privées par rapport au nombre total des PME pendant la période 2009-2017 qui est égale à 99,93%, que le nombre total des PME est constitué principalement des PME privées qui prennent la grande part des PME contrairement aux PME publiques qui composent une petite partie de nombre total des PME et ceci est confirmé par le pourcentage moyen de leur part par rapport au nombre total des PME qui s'élève à 0,07 % seulement. Ainsi, et contrairement aux PME privées qui sont en augmentation continue, ces PME publiques sont en diminution continue pendant toute la période analysée. Et le tableau n°03 illustre l'évolution annuelle et le taux d'évolution annuel du nombre total des PME en général, et celui des PME privées et publiques en particulier.

Il est clair à travers les données de ce tableau que le nombre total des PME a connu en général une augmentation permanente pendant ces années, mais le rythme de croissance varie d'une année à l'autre. Ce nombre a atteint son maximum en 2009 réalisant ainsi un taux d'évolution annuel de 20,31%, puis il a diminué au plus bas en 2010 jusqu'à la réalisation d'un taux d'évolution négatif de -0,96 % en 2010 puis il commence à augmenter pendant les années suivantes réalisant ainsi un taux d'évolution annuel moyen positif durant la période 2009-2017 qui est de 8,53%. Ce croît est dû essentiellement aux créations nouvelles des PME (en particulier, les PME privées qui ont enregistré un taux d'évolution annuel moyen positif de 8,76% durant la période 2009-2017), et ce taux négatif est dû d'une part, à la diminution des PME publiques qui ont enregistré au cours de cette période un taux d'évolution annuel moyen négatif qui est de -4,18%, et d'autre part, à l'augmentation de nombre de disparition des PME qui sont constituées par une majorité des personnes morales. Et ceci est confirmé par les statistiques comprises dans le tableau n°02 qui montre que la majorité des PME privées durant la période (2009-2017) est constitué par des personnes morales, et le reste est constitué soit par des personnes physiques, soit par les entités exerçant dans les activités artisanales. Et que le nombre de ces PME privées (personnes morales) a connu une hausse continue durant cette période en passant de 345902 en 2009 à 609344 en 2017, soit une évolution de 76,16%. Mais, malgré cette croissance positive et continue des PME (personnes morales), l'analyse de ce rythme doit être relativisée en tenant compte de la mortalité de ces PME. C'est pour cela, nous allons analyser les mouvements de ces PME privées en termes de personnes morales dans le tableau n°04.

D'après ce tableau, l'année 2014 avec ses 41 919 PME créées est considérée comme l'année ayant enregistré le plus grand nombre de création d'entreprises, soit un taux d'évolution de création des PME moyen de l'ordre de 13,43 % sur la période 2009-2017, et une moyenne des créations, qui est de 34683 nouvelles PME par an. Mais, sur cette période récente, le mouvement des PME privées s'est également accompagné d'un nombre significatif de radiations qui avoisine 81423 radiations, soit plus de 9047 radiations/an en moyenne. L'année 2016, a enregistré le plus grand nombre de radiations d'entreprises soit 11686 PME privées (personnes morales) étaient radiées contre 9892 radiations en 2009. Et malgré que, ce nombre important de radiations enregistré en 2016 a diminué en 2017, enregistrant ainsi un nombre des radiations, égale à 9432 PME privées (personnes morales), il demeure toujours élevé. Donc, bien que le rythme de création de PME soit fort, les défaillances sont en inquiétante progression. Selon les statistiques du ministre des PME, la population des PME privée (personnes morales et physiques) enregistre en 2016 un nombre de disparitions de 34471 PME contre 3176 en 2007³⁵. En réalité, les causes des disparitions sont nombreuses et variées d'une entreprise à une autre, mais d'une façon générale et à travers certaines analyses, ce sont les problèmes financiers, administratifs et fonciers qui constituent des obstacles insurmontables pour la PME algérienne.

De ce fait, les PME algériennes évoluent dans un environnement de plus en plus complexe et difficile, donc, elles n'arrivent pas encore à s'imposer comme structure dominante et efficace, malgré les efforts de l'Etat pour aider et soutenir ce type d'entreprise, puisqu'elles souffrent de problèmes multiples qui entravent leur fonctionnement et par conséquent causent leur radiation comme: le manque de ressources de financement; l'absence de capacités techniques suffisantes pour s'adapter aux dynamiques de marché; la limitation des capacités de gestion et de management ; les difficultés d'exploitation des technologies³⁶. De plus, selon Nemiri Yaici, les PME algériennes privées restent trop petites et trop jeunes³⁷. Pour la première raison, la population des PME privées est constituée quasiment par des TPE. Ces dernières représentent plus de 97% de la population des PME à la fin de l'année 2017, suivie par la Petite Entreprise PE avec 2,6% et la Moyenne Entreprise ME avec 0,4%³⁸. De ce fait, nous pouvons dire qu'elles occupent une part considérable de la population des PME et qu'elles demeurent fortement dominantes dans le tissu économique. Ceci est confirmé dans la figure n° 02. Donc, nous pouvons dire que le tissu économique algérien a resté toujours dominé par les TPE pendant ces 10 dernières années (de l'année 2007 avec un pourcentage de 95,34 jusqu'à atteindre 97% à la fin de l'année 2017). Par ailleurs, cet aspect n'est pas propre à la PME algérienne, de nombreux pays affichent une même prédominance du poids de la micro-entreprise dans leur économie. A titre indicatif, les TPE au Maroc représentent 80% du leur tissu économique³⁹. Aussi, en France, les TPE représentent 96%⁴⁰. En moyenne, les TPE représentent 92,8% de l'ensemble des PME de l'Union Européenne selon les statistiques de 2015⁴¹, et entre 70 % et 90 % dans l'ensemble des pays de l'OCDE en 2000. Cependant, les micros entreprises des pays de l'OCDE sont caractérisés par une maîtrise des techniques managériales modernes et que la plupart d'entre elles affichent un niveau de performance et de compétitivité très élevé ce qui les amène à se développer sur le marché international et domestique⁴².

Pour la deuxième raison, les PME disparaissent car leurs propriétaires sont généralement caractérisés par leur jeunesse (19-40 ans), ce qui est assimilée à une attitude à la prise de risque. Et cet âge jeune renvoie aussi à leur inexpérience, leur fragilité psychologique, leur manque de maturité ainsi que des connaissances entrepreneuriales insuffisantes. Aussi, la rapidité de la décision d'entreprendre explique en partie la réticence des banques vis-à-vis des financements demandés et le taux de mortalité élevé de ces entreprises⁴³. Aussi, si nous voulons analyser la densité des PME (nombre de PME pour 1000 Habitants) en Algérie, nous allons trouver que ce secteur révèle un degré d'intégration limité. Les statistiques publiées en 2016 montrent que la moyenne nationale est de 25 PME (tous statuts juridiques confondus) pour 1 000 habitants, un taux qui reste bien en deçà des normes internationales dont le taux est de 45 PME pour 1 000 habitants. Ce ratio ne dépasse pas 17 PME pour 1 000 habitants pour les PME privées de type personnes morales contre la moyenne internationale qui est de 45 PME pour 1 000 habitants⁴⁴.

Donc, le rôle des PME dans l'économie est devenu considérablement reconsidérés à partir de la fin des années 80 et début des années 90 vu le choc pétrolier et son impact sur les politiques économiques et industrielles de l'Etat qui a fait de la décennie 90 le tournant libéral de l'économie algérienne et qui a introduit par la suite des concepts nouveaux à savoir : l'économie de marché, la compétitivité, la mondialisation, l'entreprenariat et la privatisation, ..., etc. Ces mêmes concepts qui ont expliqué l'essor de la PME algérienne. Les PME alors semblent être les structures les plus appropriées pour permettre une « densification » du tissu productif, permettant d'atteindre une croissance économique plus forte et elles sont considérées comme la meilleure alternative pour la croissance hors hydrocarbures⁴⁵. Dans ce contexte, nous allons analyser dans la section suivante le rôle des PME dans le développement économique à travers : l'emploi, le PIB et la valeur ajoutée.

I.3. La contribution des PME au développement économique.

L'importance des PME en Algérie se mesure au regard du dynamisme de ce secteur. Sa contribution au développement économique se décline en termes d'importance numérique, de création de la création d'emplois, de produit intérieur brut et de la valeur ajoutée⁴⁶.

I.3.1. La contribution des PME dans l'emploi.

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle économique et social très important, à la fois par leur importance dans le tissu économique et par la création d'emplois, un rôle fortement apprécié dans les périodes de crise et d'aggravation des chiffres du chômage⁴⁷. Donc, les PME semblent être les structures les plus appropriées pour permettre une « densification » du tissu productif, permettant d'atteindre une croissance économique plus forte. Une telle orientation ouvre aux PME la perspective d'occuper de nombreuses activités productives et créatrices d'emplois, étant entendu que la promotion de l'emploi est indissociable de la création d'entreprises⁴⁸. En Algérie, les programmes de soutien de PME Algériennes ont insisté à encourager ces PME à créer plus des postes d'emploi par les exonérations et les réductions parafiscales ce qui va permettre d'intégrer plus des jeunes chômeurs dans le monde de travail et par conséquent de diminuer le taux de chômage comme objectif final. A la fin de l'année 2016 les PME Algériennes ont généré 2540698 postes d'emploi contre 1546584 postes d'emploi en 2009 (tous types confondus)⁴⁹, soit une progression d'effectif global des PME de 994114 postes d'emploi pendant ces dernières années. Le taux d'évolution de ces postes d'emploi créés par l'ensemble des PME Algériennes (tous statuts confondus) s'élève à 64,28%. Cette évolution des emplois déclarés pendant la période 2009-2016 est montrée dans le tableau n° 05.

D'après le tableau n° 05, l'emploi cumulé dans les PME tous types confondus en fin de 2016, est de 2540698 individus dont 58.62% sont des salariés et plus de 40% sont des employeurs. Cette dernière catégorie inclut les employeurs des entreprises des PME privées (personnes morales) et les chefs d'entreprises privées relevant des fonctions libérales. A l'addition des effectifs employés par les PME publiques. On note que le taux de croissance de l'emploi dans les PME a connu une croissance considérable au cours de cette période de 994114 emplois réalisant ainsi un taux de croissance de 64,28%. Ceci est dû en particulier aux PME privées qui génèrent la grande partie des postes d'emploi avec une part moyenne de 97,60 % de création d'emploi. Les postes d'emploi créés par ces PME privées ont progressé de 1016725 postes d'emploi, soit un taux de croissance de 68,01% entre 2009 et 2016. Contrairement au secteur public qui a accusé le coup en perdant près de 22611 de ses effectifs, soit un taux négatif de 43,79%. En plus de la contribution des PME à la création d'emploi, elles sont le catalyseur de l'expansion et de la génération de la valeur ajoutée dans plusieurs secteurs qui alimentent non seulement la croissance économique mais également le développement.

I.3.2. Contribution des PME au PIB.

Afin d'être dans une optique claire du rôle joué par les PME dans le développement économique, il est évident de voir sa part dans la constitution de PIB. En réalité, les données de tableau n° 06 ne donnent pas d'une manière exacte la contribution de la PME au PIB, mais celle de secteur privé autant qu'il est constitué majoritairement par les PME. Et d'après ce tableau, il est intéressant de

constater que la part du secteur privé dans le PIB hors hydrocarbures a connu une croissance appréciable de 3167, 12 Milliards de DA, ou sa valeur a presque doublé en 2013 (6741,19 Milliards de DA) contre 3574.07 Milliards en 2009. En pourcentage, sa contribution a toujours dépassé 80% et reste toujours en augmentation continue durant la période 2009-2013 ; elle varie entre 82.45% et 88,3%. Donc, les PME sont une source major de revenu vu que les entreprises privées contribuent par une moyenne de 88,61 % dans le PIB sur la période d'étude comme il est montré dans la figure n° 03.

I.3.3. Contribution des PME à la valeur ajoutée.

La part des PME privées dans la création de la valeur ajoutée a augmenté pendant cette période avec une progression appréciable continue ou la part des PME privées dans la valeur ajoutée a plus que doublé ou elle est passée à 7924,51 en 2015, contre 3383,57 en 2008 comme il est montré dans la figure n°04.

A titre comparatif, la valeur ajoutée des PME en Union Européenne correspond à 57,6 % du total. Ainsi, en France, les PME contribuent à 32 % de la valeur ajoutée. Au Maroc cette dernière s'élève à 21% de la valeur ajoutée globale⁵⁰. Aussi, la contribution des PME en Egypt au PIB est environ les 25 %. Donc, nous pouvons dire qu'il est indéniable que ces PME jouent un rôle fondamental dans le processus de développement économique d'un pays. Grâce à leur grande flexibilité et adaptabilité face au changement et de leur implication dynamique dans le domaine d'emploi, les PME aussi, ont une grande capacité de création de la richesse et de la valeur ajoutée

Conclusion.

Ces dix dernières années, l'environnement économique algérien a été marqué par la multiplication des petites et moyennes entreprises (PME) qui ont réussi, tant bien que mal, à s'imposer comme étant l'une des forces principales du développement économique du pays. Leur contribution à générer de la richesse et de l'emploi les hisse en haut du podium et les considère comme une composante essentielle du tissu économique. Aussi, l'analyse de la croissance économique dans plusieurs pays développés démontre que ce sont les PME qui constituent un instrument efficace de la promotion de l'emploi et de la création de la richesse et donc, elles stimulent le développement économique. Mais malgré leur nombre important et leur contribution au développement économique, ces PME n'ont pas eu à tenir compte des règles de performances et d'efficacité au niveau technique, technologique, humain, gestion commerciale et surtout la maîtrise des coûts; aussi, il semble toutefois que la croissance, voire la survie des PME soit entravée par un certain nombre de difficultés, notamment par l'existence des obstacles financiers, l'absence d'un système d'information fiable, l'absence d'un véritable marché du travail bien segmenté⁵¹, les problèmes de l'accès aux sources de financement, aussi, les administrations publiques et les fonctionnaires sont souvent insuffisamment formés, le manque de transparence⁵², et leur faible capacité d'innovation⁵³.

Enfin, la complexité d'un processus de la création d'une entreprise du fait essentiellement de l'effort à déployer et des tâches à accomplir. En outre, l'organisation du tissu économique algérien et l'incohérence des marchés n'encouragent pas de nouveaux entrepreneurs à s'y intégrer sans difficultés. Le cas est beaucoup plus inquiétant ici puisque nous parlons de jeunes dont l'expérience est aussi faible⁵⁴. Enfin, la restauration de la confiance des entrepreneurs en l'avenir et la reformation du système de financement des PME, aussi, l'assouplissement du cadre administratif dans lequel évoluent les PME apparaît comme un processus graduel, dans un environnement très marqué par l'expérience socialiste⁵⁵.

- Annexes :**Tableau n°01 : Définition des PME selon la recommandation de la Commission Européenne.**

Entreprises	Effectif	Chiffre d'affaires Annuel (€)	Total de bilan Annuel (€)	Autonomie
Micro-entreprise	De 1 à 9	< 2 millions	< 2 millions	25 % ou plus du capital ou des droits de vote d'une autre entreprise
Petite entreprise	De 10 à 49	< 10 millions	< 10 millions	
Moyenne entreprise	De 50 à 249	< 50 millions	< 43 millions	
Grande entreprise	Plus de 250	> 50 millions	> 43 millions	

Source : Organisation de Coopération et de Développement Économique, « Les statistiques sur les PME : vers une mesure statistique plus systématique du comportement des PME », 2ème conférence de l'OCDE, promouvoir l'entrepreneuriat et les pme innovantes dans une économie mondiale : Vers une mondialisation plus responsable et mieux partagée, Istanbul, Turquie, 3-5 juin 2004, p 10.

Tableau n°02 : Evolution de nombre des PME en Algérie durant la période 2009-2017

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total PME	625069	619072	659309	711832	777816	852053	934569	1022621	1074503
PME privées	624478	618515	658 737	711 275	777 259	851511	934037	1022231	1074236
Personnes Morales	345902	369319	391761	420117	459414	496989	537901	575906	609344
Personnes Physiques	109496	249196	120095	130394	142169	159960	178994	211083	464892
Activités artisanales	169080	//	146881	160764	175676	194562	217142	235242	242322
PME publiques	591	557	572	557	557	542	532	390	267
% des PME privées	99,90%	99,91%	99,91%	99,92%	99,92%	99,94%	99,94%	99,96%	99,98%
% des PME publiques	0,10%	0,09%	0,09%	0,08%	0,08%	0,06 %	0,06 %	0,04%	0,02%

Source : Réalisé par nos soins sur la base des Bulletins d'information statistique de la PME, n° 14- 16- 18-20-22-24-26-28-30-32.

Tableau n°03 : L'évolution annuelle du nombre total des PME (privées et publiques).

Année	Nombre des PME	Evolution annuelle	Taux d'évol annuel	Nombre des PME privées	Evolution annuelle	Taux d'évol annuel	Nombre des PME publiques	Evolution annuelle	Taux d'évol annuel
2009	625069	105543 ⁵⁶	20,31%	624478	105578	20,35%	591	-35	-5,60%
2010	619072	- 5997	-0,96%	618515	-5963	0,95%	557	-34	-5,75%
2011	659309	40237	6,50%	658737	40222	6,50%	572	15	2,70%
2012	711832	52523	7,97%	711 275	52538	7,97%	557	-15	2,62%
2013	777816	65984	9,27%	777 259	65984	9,28%	557	0	0%
2014	852053	74237	9,54%	851511	74252	9,55%	542	-15	-2,70%
2015	934569	82516	9,68%	934037	82526	9,69%	532	-10	-1,84%
2016	1022621	88052	9,42%	1022231	88194	9,44%	390	-142	-26,70%
2017	1074503	51882	5,07%	1074236	52005	5,09%	267	-123	- 0,32%

Source : Réalisé par nos soins sur la base de tableau n° 02

Tableau n°04 : Mouvement des PME privées (personnes morales) pendant la période 2009-2017⁵⁷

Années	L'année N	Le mouvement (N+1)			
	Nombre PME	Création	Radiation	Réactivation	Croissance
2008	321 387	30541	9892	3866	24515
2009	345 902	27 943	7 915	3 389	23 417
2010	369 319	26 239	9 189	5 392	22 442
2011	391 761	30530	8050	5876	28356
2012	420117	39355	8249	8191	39297
2013	459414	39 343	9 054	7 286	37 575
2014	496 989	41 919	7 956	6 949	40 912
2015	537 901	41 635	11686	8056	38 005
2016	575 906	34 642	9432	8228	33 438

Source : Réalisé par nos soins sur la base des bulletins d'information statistiques n°16 (p13)- 18 (p15)- 20 (p15)- 22 (p15)-24 (p16)-26 (p8) -28 (p14) et 32 (p15).

Tableau n°05 : Evolution des emplois déclarés pendant la période (2009-2016).

Années		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
PME Privées	Salariés	908046	958515	1017374	1089467	1176377	1259154	1393256	1489443
	Employeurs	586903	618515	658737	711275	777259	851511	934037	1022231
Total PME privées		1494949	1577030	1676111	1800742	1953 636	2110665	2327293	2511674
Parts en %		96,66%	97,01%	97,21%	97,44%	97,59%	97,84%	98,16%	98,86%
PME Publiques		51635	48656	48086	47375	48 256	46 567	43 727	29024
Parts en %		3,34%	2,99%	2,79%	2,56%	2,41%	2,16 %	1,84%	1,14%
Total		1546584	1625686	1724197	1848117	2001892	2157232	2371020	2540698

Source : Réalisé par nos soins sur la base des Bulletins d'information statistique n° 18 (p 12), 22 (p 12), 26 (p 10), 30 (p 14).

Tableau n° 06 : Evolution des PIB hors hydrocarbures (secteur privé) pendant 2008-2013⁵⁸.

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
PIB en valeur	3574,07	4162,02	4 681,68	5 137,46	5813,02	6741,19
PIB en%	82,45%	83,59%	84,98%	84,77%	87,99%	88,3%

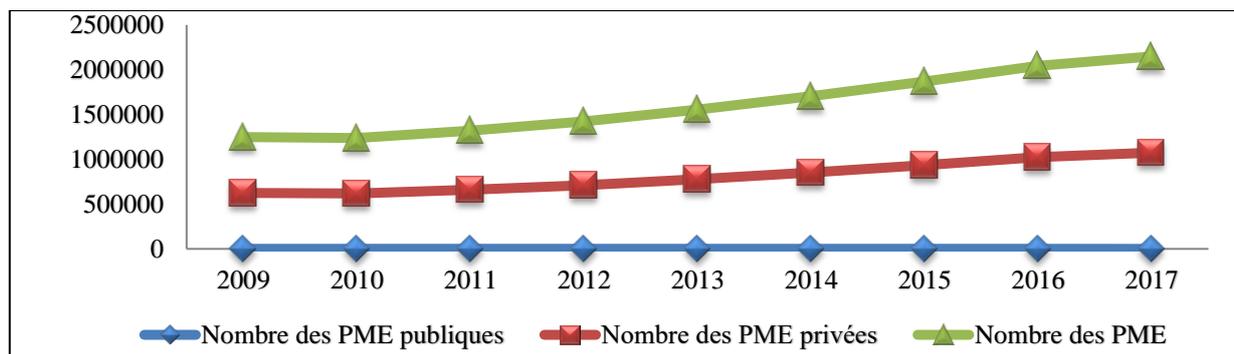
Source : Réalisé par nos soins sur la base des bulletins d'information statistique n° 24 (p50), 26 (p 49).

Tableau n° 07 : Evolution de la valeur ajoutée (secteur privé) pendant 2008-2016.

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Valeur ajoutée	3383,57	3954,5	4681,68	4895,64	5553,31	6463,18	7338,65	7924,51	8529,27

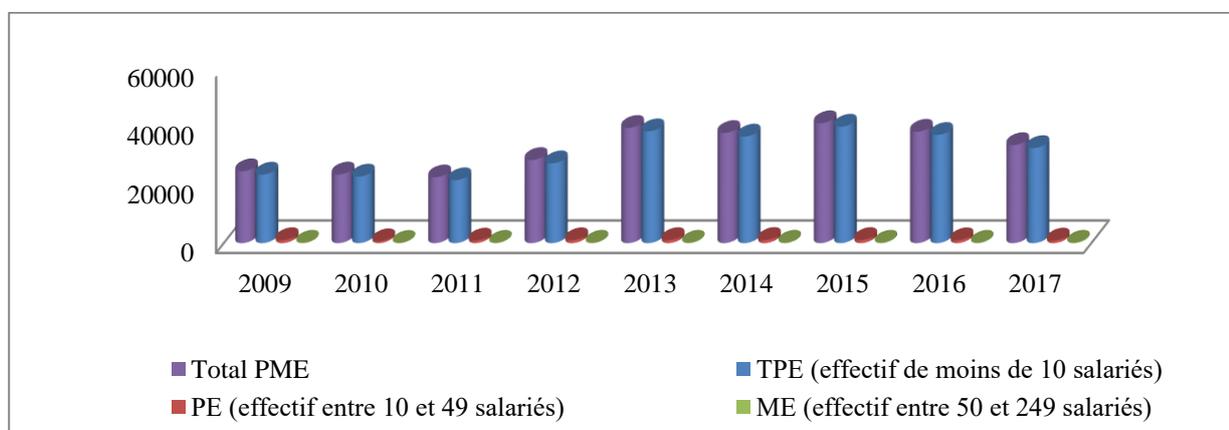
Source : Réalisé par nos soins sur la base des bulletins d'information statistique n° 24 (p51), 26 (p 50), 30 (p 42), 32 (p 31).

Figure n° 01 : L'évolution de nombre des PME publiques et privées par rapport au nombre totale des PME pendant la période (2009-2017).



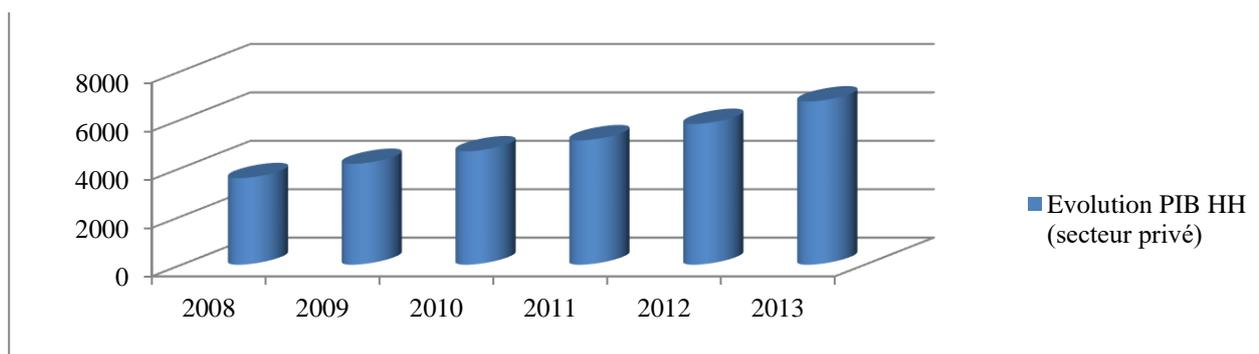
Source: Réalisée par nos soins sur la base de tableau n° 02.

Figure n°02 : Mouvement des PME privées (croissance) par tranches d'effectif (2009-2017).

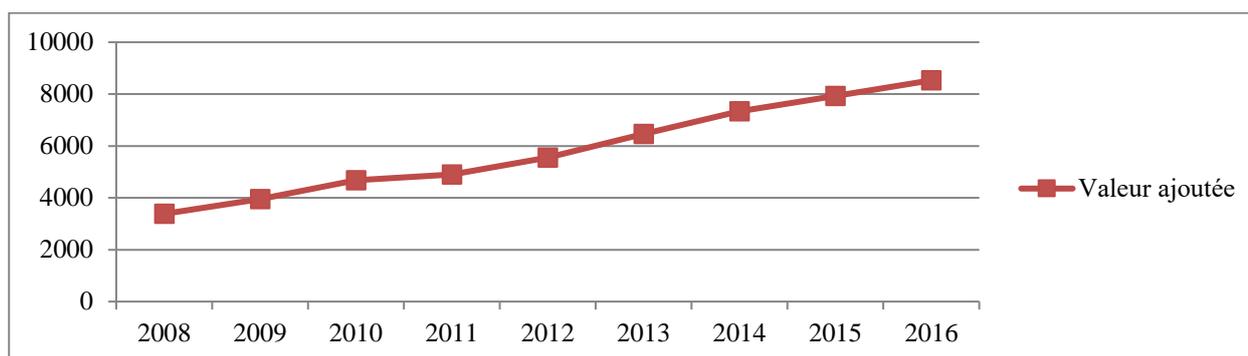


Source : Réalisé par nos soins sur la base des Bulletins d'information statistiques n°16(p 24), 18 (p13), 20 (p 15), 22 (p 13), 24 (p 13), 26 (p 11), 28 (p 08), 30 (p09), 32 (p 09).

Figure n°03: Evolution de la contribution des PME au PIB pour la période (2008-2013).



Source: Réalisée par nos soins sur la base de tableau n°06.

Figure n°04: Evolution de la contribution des PME à la valeur ajoutée (2008-2016).

Source : Réalisée par nos soins sur la base du tableau n° 07.

- Références:

- ¹ DECHERA. M. (2013-2014). Stratégie de développement des PME et le développement local : Essai d'analyse à partir du cas de la région nord-ouest de l'Algérie, Université d'Oran, faculté des sciences économiques sciences de gestion et sciences commerciales, option : économie régionale et urbaine appliquée, mémoire du magister, p 02.
- ² Organisation de Coopération et de Développement Économique OCDE. (2000). Les petites et moyennes entreprises : force locale, action mondiale, synthèse de l'OCDE, p 01.
- ³ CHAMPROUX. N., FRAYSSE. O. (2005). Entreprises et entrepreneurs dans leur environnement en Grande-Bretagne et aux États-Unis, Presses Sorbonne Nouvelle, p 65.
- ⁴ JEAN-MARC. P., ZLOTOWSKI Y. (2014). PME françaises: fragiles et indispensables, Revue d'économie financière, n° 114, pp. 75-90.
- ⁵ DE PRATTO. B. (2016). Les PME au CANADA : le point sur la situation et regard vers l'avenir, extrait du site : https://www.td.com/francais/document/PDF/economics/special/SmallBusiness2016_fr.pdf, consulté le 02/10/2017 à 23 :33.
- ⁶ ROCHDANE. H., AYEGOU. J. (2009). PME Marocaines face à la mondialisation : quelles opportunités du système de franchise?», colloque internationale sur : La vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé, 11^{es} Journées scientifiques du réseau entreprenariat, INRPME, Trois rivières, Canada, p 02.
- ⁷ EL SAADY. R. (2011), «Le rôle des petites et moyennes entreprises (PME) au sein des économies méditerranéennes : l'expérience égyptienne», Économie et territoire | Structure productive et marché du travail, p 246.
- ⁸ MEBAREK. A. (2015). Financement de la PME et la croissance, deuxième édition du colloque du conseil scientifique de la COSOB, Ministère de l'Industrie et des Mines, Alger, p 02.
- ⁹ MERZOUK. F. (2009). PME et compétitivité en Algérie, la revue de l'économie & de management, n° 09 : Les PME Maghrébines : facteurs d'intégration régionale, p 01.
- ¹⁰ WTTTERWULGHE. R. (1998). La PME: une entreprise humaine», De Boeck, Paris, p 13.
- ¹¹ CUNNINGHAM. L. X., ROWLEY.C. (2010). Small and medium-sized enterprises in China: a literature review, human resource management and suggestions for further research, Asia Pacific Business Review, 16 (03): 'Chinese Management in the New Millennium': Markets and Managers in a Globalized Economy, p 323.
- ¹² TORRES. O. Les PME, DOMINOS Flammarion, p 04. Extrait de :<http://oliviertorres.net/travaux/pdf/pmetorres.pdf>, consulté le 06/10/2017 à 14 :30.
- ¹³ HABHAB-RAVE. S. (2007). Opportunités et capacités: les déterminants de la croissance des PME/TPE tunisiennes, Humanisme et Entreprise, n° 285, p 35.
- ¹⁴ LEVRATTO. N. (2009). Les PME: Définition, rôle économique et politiques publiques, De Boeck Supérieur, p 27.
- ¹⁵ Article n° 04 de la Loi n° 2001-18 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la Petite et Moyenne Entreprise (P.M.E), p 04.
- ¹⁶ Article n° 05 de la Loi n° 17-02 du 11 Rabie Ethani 1438 correspondant au 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise (PME), journal officiel de la république Algérienne, n° 02, p 05.

- ¹⁷ CHAMPROUX. N., FRAYSSE. O. Entreprises et entrepreneurs dans leur environnement en Grande-Bretagne et aux États-Unis, op. Cit, p 66.
- ¹⁸ Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). (2007). Le financement des PME et des entrepreneurs. Synthèses de l'OCDE.
- ¹⁹ WITTERWULGHE. R. op. Cit, p99.
- ²⁰ ABDELLAOUI. M., HAOUDI. A. (2009). Outils de financement et contraintes de développement des PME au Maroc, la revue de l'économie & de management, n° 09 : Les PME Maghrébines : facteurs d'intégration régionale, Octobre, p-p 1-2.
- ²¹ KONGOLO. M, (2010). Job creation versus job shedding and the role of SMEs in economic development, African Journal of Business Management, 04 (11), p 2289.
- ²² Bureau international du Travail. (2015). Les petites et moyennes entreprises et la création d'emplois décents et productif. Conférence internationale du Travail, 104^e session, rapport 4, Genève, Suisse, p 03.
- ²³ DE KOK. J., et al. (2013). Is Small Still Beautiful? Literature Review of Recent Empirical Evidence on the Contribution of SMEs to Employment Creation, p 05.
- ²⁴ AYYAGARI M et al. (2011). Small vs. Young Firms across the World Contribution to Employment, Job Creation, and Growth, The World Bank, policy research working paper, n° 5631, p-p 2-3.
- ²⁵ FERFERA. M. Y., AKNINE SOUIDI. R. (2014). Entrepreneuriat et création d'entreprise en Algérie: une lecture à partir des dispositifs de soutien et d'aide à la création des entreprises, Revue des Sciences Économiques et de Gestion, n°14, p-p. 71-72.
- ²⁶ Extrait du site : <http://www.mdipi.gov.dz/?CNAC>, consulté le 08/10/2017 à 14 :57.
- ²⁷ FERFERA. M. Y., AKNINE SOUIDI. R. (2014). Entrepreneuriat et création d'entreprise en Algérie : une lecture à partir des dispositifs de soutien et d'aide à la création des entreprises, op. Cit, p 72.
- ²⁸ Extrait du site : <http://www.mdipi.gov.dz/?ANGEM>, consulté le 08/10/2017 à 15 :44.
- ²⁹ Extrait du site : <http://www.mdipi.gov.dz/?ANSEJ>, consulté le 08/10/2017 à 21 :41.
- ³⁰ Extrait du site : <http://www.mdipi.gov.dz/?L-ANDI>, consulté le 08/10/2017 à 22 : 56.
- ³¹ Farida MERZOUK, «PME et compétitivité en Algérie», op. Cit, p 12.
- ³² L'Agence Nationale de Développement de la PME, <http://www.andpme.org.dz/index.php/fr/andpme-3/qui-somme-nous>, consulté le 10/10/2017 à 00 :33.
- ³³ Articles 1 et 5 du décret exécutif n° 02-373 du 6 Ramadhan 1423 correspondant au 11 novembre 2002 portant création et fixant les statuts du fonds de garantie des crédits à la petite et moyenne entreprise, Journal Officiel de la république Algérienne, n° 74, 13 novembre 2002, p 11.
- ³⁴ Ministère de l'Industrie et des Mines, «Bulletin d'information Statistique», n°32, Mai 2018, p 06.
- ³⁵ Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat, Direction des systèmes d'Information et des Statistiques, «Bulletin d'information statistique», indicateurs de l'année 2007, n°12, p 10.
- ³⁶ Conseil National des Assurances (CNA), «Bulletin des Assurances», n° 11, Juin 2010, p 06.
- ³⁷ NEMIRI YAICI. F. Les PME et l'emploi en Algérie : une diversité de dispositifs d'appui pour quels résultats?, les cahiers du CREAD, n°110, p 56.
- ³⁸ Ministère de l'Industrie et des Mines, Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes Economiques et des Statistiques, « Bulletin d'information Statistique de la PME», données de l'année 2017, n° 32, édition Mai 2018, p 09.
- ³⁹ Chambre Française de commerce et d'industrie du Maroc, « Conjoncture : le mensuel des décideurs», n° 985, 15 Octobre-15 Novembre 2016, p 34.
- ⁴⁰ Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee), «Tableaux de l'économie française », Édition 2018. Disponible sur le site : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3303564?sommaire=3353488>, consulté le 16/10/2019 à 12 :55.
- ⁴¹ Eurostat, «Chiffres clés sur l'Europe: Statistiques illustrées», édition 2018, p 46.
- ⁴² KADI. M. (2013). Relation Entre PME et Emploi en Algérie : Quelle Réalité?, colloque international sur : évaluation des effets des programmes d'investissements publics 2001-2014 et leurs retombées sur l'emploi, l'investissement et la croissance économique, université Sétif 1, p-p 5-6.

⁴³ FERFERA. M. Y., AKNINE SOUIDI. R. (2014). Entrepreneuriat et création d'entreprise en Algérie : une lecture à partir des dispositifs de soutien et d'aide à la création des entreprises, op. Cit, p 74.

⁴⁴ Ministère de l'Industrie et des Mines, Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes Economiques et des Statistiques, « Bulletin d'information Statistique de la PME», données de l'année 2016, n° 30, édition Mai 2017, p 07.

⁴⁵ HADJEM. M., GUEDECHE. K. Analyse spatiale du potentiel PME Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, journal d'économie financière et d'affaires, n° 01, p-p 253-254.

⁴⁶ MEBAREK. A. Financement de la PME et la croissance, op. Cit, p 02.

⁴⁷ Assemblé Régionale et Locale Euro-Méditerranéenne, «Rapport sur le rôle des petites et moyennes entreprises en Méditerranée», Troisième session plénière Bari, 30 janvier 2012, p-p 1-3.

⁴⁸ HADJEM. M., GUEDECHE. K. Analyse spatiale du potentiel PME Dans la wilaya de Tizi-Ouzou», op. Cit, p 254.

⁴⁹ Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement, «Bulletin d'information Statistique», n° 14, année 2008, p 10/ Ministère de l'Industrie et des Mines, Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes Economiques et des Statistiques, « Bulletin d'information Statistique de la PME», données de l'année 2016, n° 30, édition Mai 2017, p 14.

⁵⁰ ABDELLAOUI. M, HAOUDI. A. Outils de financement et contraintes de développement des PME au Maroc, Op. Cit, p 13.

⁵¹ MELBOUCI. L. (2005). LES PME ALGERIENNES: UN ESSAI D'ANALYSE PAR LES RESSOURCES, Revue des Sciences Humaines- Université- Mohamed Khider Biskra, n° 08, p15.

⁵² Assemblé Régionale et Locale Euro-Méditerranéenne, «Rapport sur le rôle des petites et moyennes entreprises en Méditerranée», Troisième session plénière Bari, 30 janvier 2012, p-p 1-3.

⁵³ HAMMOUTENE. O., FERFERA MOHAMED. Y. (2015). La PME innovante : un atout pour la croissance économique en Algérie, p 10.

⁵⁴ BERRAH. K, BOURIF. M. (2015). La problématique de la création des petites et moyennes entreprises en Algérie., Revue algérien de développement économique, n ° 02, p 26.

⁵⁵ MOULOUD. A. De l'économie administrée à l'économie de marché: Politique en faveur de l'investissement privé en Algérie à la veille du cinquantenaire de son indépendance. Quelques repères historiques, Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle CRASC, p 71.

⁵⁶ Ce chiffre est obtenu après la déduction du nombre des PME en 2009 du celui de l'année 2008.

⁵⁷ Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement, «Bulletin d'information Statistique», n° 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 32.

⁵⁸ Nous avons exclu les années 2014, 2015 et 2016 en raison de l'indisponibilité des données.

Comment citer cet article par la méthode APA:

Malek MERHOUN, Imane BENHALIMA (2019), Les PME socle de développement économique en Algérie: Réalité ou mythe?, Economic Development Review, Volume 04 (numéro 02), Algérie : Université d' Eloued, pp. 213-227.

